

DOSSIER DE PRESSE

LES FACILITEURS DE CHOIX DE VIE



Origines

Histoire de la construction d'un nouveau métier

Pourquoi ?

Face à la complexité des parcours et la multiplicité des intervenants pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, élaborer le projet de vie, faire des choix, trouver des ressources, peut s'avérer compliqué.

Comment ?

En apportant un appui aux personnes concernées et/ou aux familles qui vivent cette situation. Ce métier vise à aider la personne à formuler ses choix, à comprendre ses droits et à activer les ressources de son environnement.

Un métier récent

Le métier de facilitateur de choix de vie a vu le jour dans le cadre d'une expérimentation lancée en 2016.

Depuis 2022, il est en phase de déploiement.

Les facilitateurs de choix de vie doivent obtenir une certification spécifique celle "Faciliteur de projets et parcours de vie" (enregistrée au registre RNCP de niveau 6).

Évolution du métier

2016

Phase d'expérimentation d'un nouveau métier initiée par NEXEM* et évaluation scientifique par l'Université de Clermont-Ferrand (PACA, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine)

2022

Publication du cadre de référence national par le Comité Interministériel du Handicap et démarrage de la formation APPV* au CNAM*

2025

230 facilitateurs certifiés

2026



Objectif : 400 facilitateurs certifiés en France.*

*soit 3 à 5 par département

NEXEM : organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif

APPV : Assistant au Projet et Parcours de Vie

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

Comment ça marche ?

Le rôle du facilitateur de choix de vie

Le facilitateur de choix de vie a pour mission de renforcer la demande des personnes en situation de handicap pour garantir un projet de vie respectueux de leurs aspirations et de leurs droits.

L'autodétermination, qu'est ce que c'est ?

L'autodétermination est un élément clé de l'inclusion sociale. Il s'agit d'un droit revendiqué par les personnes concernées elles-mêmes, afin d'être reconnues et respectées en tant que citoyen à part entière.

La Haute Autorité de Santé la définit comme la compétence qui permet de faire des choix et de prendre des décisions relatives à sa propre qualité de vie.

Elle permet de se fixer des objectifs, de résoudre des problèmes, de savoir défendre son point de vue, de trouver ses ressources et d'expérimenter.
Elle vise le développement de l'autonomie de la personne ayant des besoins particuliers.
Elle met l'accent sur les forces de la personne et les conditions de vie favorables à la réussite et au succès.

Reconnaître que chaque individu a le droit d'être acteur de sa vie, c'est lui donner une place citoyenne pleine et entière.

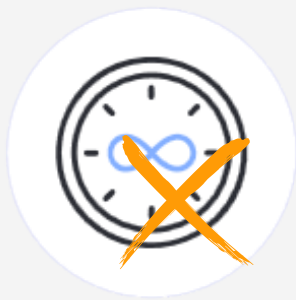
Un dispositif facile d'accès



Pour
tous les
handicaps



Sans
notification
MDPH



Sans limite
dans le
temps



Pas de
limite
d'âge



Sans
participation
financière

Etat des lieux en Bourgogne Franche-Comté

- 1 Dispositif d'Appui à l'Autodétermination (DAA) par département
soit 8 DAA en BFC
- 2 Facilitateurs de choix de vie par département
soit 16 facilitateurs en BFC

Cartographie des Facilitateurs de choix de vie en Bourgogne Franche-Comté

DAA 89

NORD
06 14 56 33 51
faciliteurnord89@daa89.fr
SUD
07 89 30 68 29
faciliteursud89@daa89.fr

DAA 21

07 61 74 55 16
faciliteurs21@apf.asso.fr

DAA 58

07 61 90 77 75
06 48 28 58 72
faciliteurs@nievre.fr

DAA 71

07 78 41 20 30
07 78 41 20 36
daa-71@mutualite-71.fr

DAA 70

06 11 02 41 62
06 11 05 86 29
faciliteurs70@haute-saone.fr

DAA 90

06 58 56 50 47
06 88 99 51 09
faciliteur@territoiredebelfort.fr

DAA 25

03 81 25 98 07
03 81 25 80 93
faciliteur@doubs.fr

DAA 39

06 85 50 56 41
06 30 79 88 13
daa39@juralliance.fr

Facilitateurs de choix de vie
*Dispositif d'Appui
à l'Autodétermination*

MAJ septembre 2025

Liens utiles

Reportages et témoignages des familles :

- **Reportage Assistant au Projet de Vie (Nexem) :**
<https://www.youtube.com/watch?v=dg63WTZiRFQDes>
- **Présentation du DAPV 33 :**
<https://youtu.be/IPUgIl87w6M?si=SZyTUjppqQ87WjXcn>
- **Présentation du Faciliteur de choix de vie de l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace :**
<https://youtu.be/oEgEeeo6jSg?si=Rw9mA-73J6LjgYID>
- **Témoignage de la Maman de Rayan (Association Trisomie 21) :**
<https://youtu.be/IORhObkNlxc?si=fCfrHbjUSr3-092v>
- **Témoignage de Pascal & Robin (Association Trisomie 21) :**
<https://youtu.be/shhdLIY7UG4?si=7ZgzQfQ8rJUQvIGi>

Une vidéo régionale du métier de faciliteur de choix de vie ainsi que des témoignages des faciliteurs de choix de vie et des personnes soutenues seront bientôt réalisés.

